

Le 13 octobre 2010

**PUBLICATION INTERMEDIAIRE  
DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL  
ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

(Article L.233-8 II du Code de commerce – Article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques <sup>(2)</sup>	exercçables <sup>(3)</sup>
12 octobre 2010 <sup>(1)</sup>	417 029 585	523 905 811	506 385 643

(1) A l'issue des opérations de cession de titres par AREVA

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) A titre d'information, compte non tenu des actions privées de droit de vote (actions d'autodétention et d'autocontrôle).